

INFOGRAMES

Entertainment

REGROUPEMENT D' ACTIONS

- **Fixation du nombre définitif d'actions composant le capital social soumise au regroupement**
 - **Début des opérations de regroupement le 4 mars 2008**
- **Fin de suspension de l'exercice des Bons de Souscription d'Actions le 5 mars 2008**

Lyon, le 3 mars 2008 – Dans le cadre de l'opération de regroupement d'actions annoncée le 18 février dernier, Infogrames Entertainment annonce aujourd'hui le nombre définitif d'actions soumise au regroupement et à provenir du regroupement, après prise en compte du nombre d'actions créées par l'exercice des droits des bénéficiaires d'options de souscription d'actions, de bons de souscription d'actions et de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital de la société.

Le nombre d'actions anciennes soumise au regroupement s'élève à 1 284 311 600 actions de 0,01 euro de nominal ;

Le nombre d'actions nouvelles à provenir du regroupement s'élève à 12 843 116 actions de 1 euro de nominal.

En pratique, chaque actionnaire se verra attribuer automatiquement par son intermédiaire financier 1 nouvelle action (ISIN FR0010478248) pour chaque bloc de 100 actions (ISIN FR0000052573) anciennes détenues.

- L'actionnaire qui détient un nombre d'actions formant un multiple exact de 100 n'aura aucune démarche particulière à effectuer, les actions non regroupées formant un multiple de 100 étant échangées d'office contre des actions regroupées ;

- L'actionnaire qui ne détient pas un nombre d'actions correspondant à un multiple de 100 pourra acheter le complément ou vendre les actions anciennes formant rompus sous le code ISIN FR0000052573 (soit acheter ou vendre un nombre d'actions anciennes inférieur à 100), et ce par l'intermédiaire de son établissement teneur de compte.

Pour faciliter le traitement des rompus, Infogrames Entertainment a demandé à Euronext Paris que les anciennes actions restent cotées en bourse pendant une période de 6 mois à compter du début des opérations de regroupement, soit jusqu'au 4 septembre 2008. A l'expiration d'un délai de 2 ans après le début des opérations de regroupement et la publication d'un avis dans un journal financier, soit le 4 mars 2010, les actions non regroupées (rompus non échangés) par les ayants droits seront vendues sur le marché et le produit net de la vente sera tenu à leur disposition pendant dix ans sur un compte bloqué ouvert auprès de CACEIS Corporate Trust. A

l'expiration de ce délai de 10 ans, les sommes revenant aux ayants droits seront versées à la Caisse des Dépôts et Consignations et resteront à leur disposition sous réserve de la prescription trentenaire au profit de l'Etat.

Les porteurs des différents titres cotés donnant accès au capital de la société ont été informés des modalités d'ajustements, conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables ainsi qu'aux stipulations contractuelles particulières prévoyant des modalités spécifiques d'information.

Rappel du calendrier du regroupement :

| | |
|-------------------------|---|
| 4 mars 2008 | Cotation des actions regroupées (« nouvelles ») sous le code ISIN FR0010478248 sur l'Eurolist d'Euronext Paris. |
| 4 mars 2008 | Cotation des rompus (actions non regroupées) sous le code ISIN FR0000052573 pour une durée de 6 mois |
| 5 mars 2008 | Fin de la suspension de l'exercice des Bons de Souscription d'actions (BSA) |
| 4 septembre 2008 | Fin de la période de négociation des rompus |
| A partir du 4 mars 2010 | Expiration du délai légal de regroupement des actions anciennes et processus d'indemnisation des rompus. |

Un avis au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) et un avis Euronext décrivant les modalités relatives à cette opération sont publiés ce jour.

A propos d'Infogrames Entertainment et Atari :

Infogrames Entertainment, (« IESA ») est la société mère du Groupe Atari, cotée à la Bourse de Paris Euronext (code ISIN: FR-0000052573 Eurolist Compartiment B) et détient 2 filiales principales : Atari Europe, filiale non cotée, et Atari, Inc., filiale américaine elle-même cotée sur le Nasdaq (ticker : ATAR).

Le Groupe Atari produit, édite et distribue dans plus de 60 pays dans le monde, des logiciels de loisirs interactifs couvrant l'ensemble des segments du marché pour toutes les plateformes de jeux existantes (Microsoft, Nintendo et Sony), et les cédéroms PC.

Le Groupe Atari dispose d'un catalogue de titres grand public articulé autour de franchises originales (Alone in the Dark, V- Rally, Test Drive,...) et licences internationales (Dragon Ball Z, Donjons & Dragons,...).

Contact : Cécile SORNAY – Directeur de la Communication économique et financière
Tel : + 33 (4) 37 64 30 00 – Fax : + 33 (4) 37 64 30 35 cecile.sornay@atari.com